Pas encore prêt pour les examens de mai/juin

Par **jinos**, le **28/04/2011** à **09:29**

Bonjour,
je suis étudiant au CAVEJ, je n'ai même pas fini les cours du premier semestre que nous sommes déja fin avril.
Je voudrais savoir si on est obligé de passer les examens de mai/juin ? car je préfererais passer juste la session de rattrapage, je me sentirais sans doute plus prêt si j'avais plus de temps à consacrer aux cours.

SI je n'assiste pas aux examens de mai/juin est-ce que je pourrais assister au rattrapage ?

Merci

Par **Yann**, le **28/04/2011** à **09:37**

En principe oui, l'absence n'est pas éliminatoire. Mais il faut vérifier dans ton règlement d'examen.

Ceci dit c'est dommage de ne pas y aller, même en n'étant pas prêt. L'examen permettrait de participer à la préparation, de se situer et de s'entrainer sur l'exercice demandé. En plus, sait-on jamais? Ça peut permettre de valider des matières qui seront toujours ça de moins à repasser aux rattrapages?

Par **jinos**, le **28/04/2011** à **09:41**

Je vais je pense assister aux examens écrits du premier semestre, parce que je n'ai pas pu encore commencer les cours du second semestre.

Est-ce qu'on peut valider l'unité d'enseignement à l'écrit du premier semestre sans passer celui du second ? et les oraux aussi ?

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés